

**7.1. Proposition relative à l'allocation de fonds au titre du programme thématique «Investir dans les ressources humaines» pour 2007-2013
(en millions d'euros)**

	Ligne budgétaire 2003-2006*	Moyenne annuelle 2003 2006	Ligne budgétaire 2007-2013	Moyenne annuelle 2007-2013	Pourcentages
Santé pour tous (y compris fonds destinés aux pays couverts par l'IEVP)	435,6	108,9	587,6	83,9	55%
- Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM)**	170,5	42,6	362,0		
- Maladies transmissibles (VIH/SIDA, tuberculose, paludisme); maladies non transmissibles	171,0	42,8	50,6		
- Biens publics, maladies négligées ou émergentes (grippe aviaire)	24,0	6,0	30,0		
- Pénurie des ressources humaines dans le secteur de la santé			40,0		
- Santé génésique et sexuelle (programme d'action du Caire)	70,1	17,5	86,0		
- Santé et SIDA (pour les pays couverts par l'IEVP)			19,0		
Éducation et compétences	5,0	1,2	130,0	18,6	12%
- Égalité d'accès à l'enseignement élémentaire	5,0	1,2	80,0		
- Enseignement et formation professionnels			50,0		
Égalité entre les femmes et les hommes (y compris fonds destinés aux pays couverts par l'IEVP)	9,0	3,0	57,0	8,1	5%
- Émancipation des femmes (dont 32 Mio EUR pour les pays couverts par l'IEVP)			57,0		
Autres aspects du développement humain et social (y compris fonds destinés aux pays couverts par l'IEVP)	0,0	0,0	222,0	31,7	21%
- Protection et participation des enfants et des jeunes (dont 6 Mio EUR pour les pays couverts par l'IEVP)			90,0		
- Cohésion sociale, emploi et travail décent (dont 6 495 Mio pour les pays couverts par l'IEVP)			82,0		
- Protection de la diversité culturelle			50,0		
Imprévus			21,0	3,0	3%
Total	449,6	113,1	1017,6		
«Frais administratifs sur (ex-lignes BA)» ligne n° 21 01 04 01****			42,4	6,0	4%
Total général	449,6	113,1	1060,0	151,3	100%

* Inégalité entre les femmes et les hommes 2004-2006

** Le montant annuel moyen de 42,6 Mio EUR du budget a été complété par un supplément annuel moyen de 42,5 Mio EUR à compter du 9e FED; 62 Mio EUR

*** Maladies non transmissibles, y compris pour la période 2007-2013.

*** Les crédits non utilisés doivent être redirigés vers les activités opérationnelles.

NOTE: des fonds supplémentaires en faveur de la santé (Fonds mondial), de l'éducation (Erasmus Mundus) et de la culture dans les pays ACP peuvent provenir du FED

7.2. Le programme indicatif pluriannuel: résumé des objectifs, des actions, des résultats, des modalités de mise en œuvre et des dotations financières pour 2007-2010

			Ventilation indicative pour 2007-2010 (en Mio EUR)***				
			2007	2008	2009	2010	Total sur 4 ans
1	Santé pour tous						
1,1	Renforcement des systèmes de santé et amélioration des services de santé: réponse de l'UE à la pénurie des ressources humaines et aux problèmes sanitaires émergents						
	Actions	Résultats escomptés	Méthodes de mise en œuvre suggérées*				
	Financement d'activités de recensement et d'analyse des dimensions complexes du problème	L'UE a subventionné des observatoires internationaux et régionaux en vue de recenser et de surveiller les flux migratoires des professionnels de la santé et l'efficacité des actions entreprises (en s'appuyant sur la cartographie mondiale des systèmes de santé réalisée dans le contexte du programme-cadre européen de recherche)		6,0	7,0	8,0	21,0
	Financement de la société civile, afin qu'elle puisse contribuer au renforcement des capacités nationales	Alliance stratégique avec les organisations internationales et les réseaux d'ONG compétentes, l'influence de la CE devant améliorer les capacités de réaction, et notamment la capacité de s'intéresser à l'interaction entre le VIH/SIDA et les professionnels de la santé				X	
	Financement de liens régionaux, en vue de favoriser le partage de connaissances et de savoir-faire, ainsi que de matériel destiné à la formation régionale	Programmes de soutien aux initiatives régionales de formation				X	
	Financement d'actions visant à mieux organiser et coordonner la diaspora des professionnels de la santé et leurs homologues internationaux, afin de favoriser la «mobilité des cerveaux», le renforcement des capacités et le transfert de compétences	Participation active de la diaspora des professionnels de la santé et de leurs homologues internationaux aux actions visant à favoriser la «mobilité des cerveaux», le renforcement des capacités et le transfert de compétences			X		
	Financement de la coordination mondiale et régionale, afin de constituer une communauté d'apprentissage destinée à faire face à la pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la santé	Stratégies mondiales et régionales de réponse internationale à la pénurie de ressources humaines dans le secteur de la santé (RHS), avec la collaboration visible de l'UE et le soutien de l'Alliance mondiale pour les personnels de santé		X			
1,2	Faire face aux principales maladies transmissibles (VIH/SIDA, paludisme et tuberculose), ainsi qu'aux maladies négligées et émergentes en améliorant l'accès à la prévention, aux soins, aux traitements et à l'assistance						
	Actions	Résultats escomptés					
			62,0	54,0	57,0	62,0	235,0
	Contribution au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme	Mise en œuvre des nouveaux programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose financés par le GFATM	Accord direct avec le GFATM	X (62)*	X (50)	X (50)	X (50)
	Financement de partenariats mondiaux, en vue de mener des campagnes de sensibilisation, de	Distribution de vaccins et autres produits sanitaires destinés à la prévention et au traitement des	Appels d'offres et/ou accords directs		X	X	X

	Financement d'actions de recensement et d'analyse dans le domaine des maladies non transmissibles	Programmes d'appui à l'étude des variations dans les pathologies, notamment au niveau des maladies non transmissibles, et des implications de telles variations sur la santé publique et les systèmes de santé.	Appel de propositions ou appel d'offres			X		
	Soutien au renforcement des capacités des ONG en améliorant l'accès des pays d'Europe orientale couverts par l'IEVP à la prévention, aux traitements, aux soins et à une assistance dans la lutte contre le VIH/SIDA	Participation active des ONG à l'élargissement de l'accès à la prévention, aux traitements, aux soins et à une assistance dans la lutte contre le VIH/SIDA dans les pays couverts par l'IEVP.	Appels de propositions			X	X(9 IEVP)	

1,3	Mise en œuvre du programme d'action du Caire, notamment par la fourniture de produits de base et d'un appui aux organisations de la société civile dans les pays affichant les plus mauvais indicateurs							
	Actions	Résultats escomptés			10,0	16,0	18,0	44,0
* Le montant des années suivantes sera fonction du dialogue avec les pays ACP en vue d'établir la contribution éventuelle du FED								
	Financement de conférences et d'ateliers, ainsi que de toute autre action de sensibilisation à l'échelle mondiale et nationale visant à promouvoir le programme d'action du Caire dans les pays possédant les indicateurs les plus inquiétants en matière de mortalité maternelle, mais aussi de sexualité et de santé génésique	Organisation de conférences et d'ateliers et diffusion de recommandations aux responsables politiques et aux organisations de donateurs au sujet de la mise en œuvre efficace du programme d'action en matière de sexualité et de santé génésique; alliance avec des organisations internationales, des ONG et des organisations de la société civile en vue de promouvoir la mise en place du programme d'action du Caire dans les pays possédant les indicateurs les plus inquiétants	Appels de propositions		X			
	Financement de produits sanitaires de base en matière de sexualité et de santé génésique pour les situations d'urgence et celles dans lesquelles les pays partenaires s'appêtent à proposer des services et des produits sanitaires de base en la matière, mais ont besoin d'un relais provisoire	Mise à disposition de ressources pour la fourniture de produits sanitaires de base en cas d'urgence ou en guise de relais; fourniture de produits sanitaires de base	Accord direct		X			
	Financement de projets (ciblés) dans des pays affichant des indicateurs inquiétants au niveau de l'accès à des services, des soins, des formations et des informations abordables et fiables en matière de santé génésique et sexuelle, notamment des informations relatives à toutes sortes de méthodes de planning familial et de moyens de protection de la maternité, ainsi qu'à la prestation de ces services dans le cadre de l'aide humanitaire	Mise en œuvre de programmes de sensibilisation nationaux visant à améliorer l'accès à une gamme complète de services, de soins, de formations et d'informations à la fois abordables, fiables, sûrs et de grande qualité en matière de santé génésique et sexuelle, notamment des informations relatives à toutes sortes de méthodes de planning familial et d'actions de protection de la maternité, ainsi qu'à la prestation des services connexes	Appels d'offres/accord direct/appels de propositions			X		
	Soutien au transfert de savoir-faire technique en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies nationales dans le domaine de la sexualité et de la santé génésique	Renforcement des alliances avec des organisations internationales, des ONG et des organisations de la société civile dans les pays possédant les indicateurs les plus inquiétants en matière de mortalité maternelle, mais aussi de sexualité et de santé génésique, en vue de promouvoir la mise en œuvre du programme d'action du Caire	Appels d'offres/accord direct				X	
2	Éducation, connaissance et compétences							
2,1	Promouvoir l'égalité d'accès à un enseignement de qualité pour les enfants difficilement scolarisables							
	Actions	Résultats escomptés		14,0	9,0	9,0	10,0	42,0
	Financement d'actions politiques et autres programmes incitant à un transfert d'expériences, de bonnes pratiques et d'innovations concernant des aspects politiques essentiels, assorti d'un accès gratuit et universel à un enseignement élémentaire de qualité	Organisation d'actions et autres programmes incitant au transfert d'expériences et de bonnes pratiques et soumission d'options en vue d'un accès universel à un enseignement élémentaire de qualité	Accord direct/appel d'offres		X	X	X	

	Financement de programmes destinés à renforcer la scolarisation des enfants issus de catégories difficilement scolarisables au niveau de l'enseignement élémentaire dans les pays affichant des indicateurs OMD particulièrement inquiétants	Mise en œuvre d'actions ciblées visant à accroître les taux de scolarisation au niveau de l'enseignement élémentaire parmi les enfants appartenant à des catégories difficilement scolarisables	Fonds spécial éducation/gestion conjointe ou accord direct	X	X			
	Soutien aux instruments de surveillance mondiaux existants et renforcement des capacités en matière de données, en particulier dans les pays possédant d'importants groupes d'enfants difficilement scolarisables	Surveillance, collecte de données et analyse des progrès et obstacles aux progrès au niveau de l'égalité d'accès à un enseignement de qualité pour les enfants difficilement scolarisables	Accord direct/appeal d'offres		X			

2,2		Amélioration des possibilités d'enseignement et de formation professionnels					8,0	5,0	5,0	5,0	23,0
Actions		Résultats escomptés									
Financement de programmes visant à mettre en place une approche méthodologique cohérente en vue du recensement des principaux indicateurs requis pour la création de systèmes d'enseignement et de formation professionnels ou l'amélioration des systèmes existants dans les pays en développement et pour l'aménagement de passerelles entre l'enseignement et la formation professionnelle		Mise en place d'une approche méthodologique cohérente pour le recensement des principaux indicateurs requis en vue de la création de systèmes d'enseignement et de formation professionnels ou de l'amélioration des systèmes existants, en consultation avec les agences gouvernementales compétentes des pays en développement et utilisée à l'échelle nationale, afin de renforcer l'enseignement et la formation professionnels et de mieux les intégrer dans le système éducatif général		Accord direct/appel d'offres							
				X X							
Financement d'actions et d'autres types de programmes visant au transfert d'expériences, d'exemples de réussites et d'enseignements tirés par les pays disposant de systèmes d'enseignement et de formation professionnels performants		Organisation d'actions et autres programmes visant au transfert d'expériences, d'exemples de réussites et d'enseignements tirés par les pays disposant de systèmes d'enseignement et de formation professionnels performants		Accord direct/appel d'offres							
				X X							
En fonction des connaissances acquises, financement d'actions pilotes dans une sélection de pays dans lesquels l'introduction ou l'amélioration de systèmes d'enseignement et de formation professionnels pourraient accélérer la réalisation des OMD; financement de projets pilotes en matière d'enseignement et de formation professionnels visant à répondre aux besoins des travailleurs, et particulièrement des femmes et des jeunes travaillant dans l'économie informelle		Soutien à des actions pilotes		Appel d'offres							
				X							
3		Égalité entre les femmes et les hommes									
3,1		Égalité entre les femmes et les hommes et émancipation des femmes									
Actions		Résultats escomptés		13,6 3,5 8,0 3,5 28,6							
Financement d'événements politiques et de campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la mise en œuvre d'engagements internationaux au niveau national, en mettant l'accent sur les pays possédant les niveaux les plus élevés d'inégalité entre les femmes et les hommes		Organisation d'ateliers, de conférences et d'autres actions politiques et campagnes de sensibilisation, dont les résultats sont utilisés par les décideurs concernés.		Accord direct/appel d'offres							
				X X							
Renforcement des capacités en matière de politique, de sensibilisation et de services des ONG et associations spécialisées dans la promotion des droits des femmes, leur alphabétisation, ainsi que leur émancipation économique et politique dans les pays affichant les indicateurs les plus inquiétants, dont les réseaux Nord-Sud et Sud-Sud		Amélioration des capacités des ONG et associations de femmes à participer au développement et au dialogue politique avec les dirigeants de leur pays et à fournir des services aux femmes		Appel de propositions							
				X X							

	Soutien des initiatives et campagnes de sensibilisation, des études stratégiques, de l'assistance technique, des conférences, des ateliers, du renforcement des capacités et d'autres actions en vue de l'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur la mise en œuvre du programme en faveur du travail décent et promotion de la cohésion sociale, notamment la promotion de systèmes fiscaux et de protection sociale équitables, des dépenses publiques adéquates en matière sociale, une meilleure prise en compte des risques professionnels liés à la sécurité et à la santé, la promotion des normes internationales relatives au travail et l'interaction entre le travail	Organisation d'actions stratégiques, de campagnes de sensibilisation et de programmes d'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur la mise en œuvre du programme en faveur du travail décent, la promotion de la cohésion sociale et l'interaction entre le travail décent et d'autres politiques et diffusion des résultats; soutien des initiatives mondiales et plurinationales visant à développer et promouvoir des mécanismes adéquats et durables de financement équitable, de fonctionnement efficace et d'élargissement de la couverture sociale, de prévention accrue des risques professionnels liés à la sécurité et à la santé, de ratification et de mise en œuvre des normes internationales en matière de	Accord direct/appe l d'offres			X		X	
	Soutien au développement et à la mise en œuvre efficace d'une méthodologie pour l'évaluation des progrès nationaux concernant la mise en œuvre du programme en faveur du travail décent et la réalisation de la cohésion sociale, y compris les indicateurs sociaux; soutien afin de renforcer la participation des parties prenantes à la mise en œuvre du travail décent.	Développement d'une méthodologie d'évaluation des progrès nationaux dans la mise en œuvre du programme relatif au travail décent et utilisation dans la perspective d'un examen global de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme relatif au travail décent.	Accord direct/appe l d'offres				X		
	Soutien à un forum européen des parties prenantes afin de suivre les progrès concernant l'emploi, le travail décent et la cohésion sociale sur la base de la méthodologie développée pour l'évaluation et le soutien du forum régulier sur la protection sociale.	Organisation d'un forum européen des parties prenantes, avec la participation du secteur informel, et consultation et adoption du rapport sur l'état d'avancement.	Accord direct/appe l d'offres					X	
	Soutien au développement d'une méthodologie et d'approches visant à renforcer le rôle de l'emploi, du travail décent et de la cohésion sociale dans la lutte contre la pauvreté et les stratégies pour le développement.	Développement et application d'une méthodologie et d'approches pour renforcer le rôle de l'emploi, du travail décent et de la cohésion sociale dans la lutte contre la pauvreté et les stratégies pour le développement.	Accord direct				X		
	Soutien au renforcement des capacités du personnel de la CE dans les délégations pour promouvoir la protection sociale, l'emploi et le travail décent par la coopération au développement.	Préparation d'outils pour le développement des capacités du personnel de la CE dans les délégations afin de promouvoir un travail décent par la coopération au développement; renforcement des capacités et autres mesures de soutien aux délégations de la CE.	Accord direct/appe l d'offres			X	X	X	
	Protection de l'enfance et de la jeunesse et promotion de la participation des enfants et des jeunes au développement								
4,2	Actions	Résultats escomptés		8,0	11,5	11,9	14,0	45,4	
	Soutien au recensement du travail et de la traite des enfants, des violences à leur égard et d'autres formes d'exploitation; appui au renforcement des capacités du personnel communautaire des délégations de la CE pour leur permettre de promouvoir un dialogue concret et une programmation efficace concernant les enfants au moyen de la coopération au développement.	Recensement des problèmes touchant au travail des enfants, à leur traite et à la violence à leur égard, y compris la violence sexuelle; analyse et publication régulières aux niveaux national et mondial des progrès effectués par les pays ou des reculs enregistrés. Développement des capacités du personnel communautaire des délégations.	Accord direct/appe l d'offres	X	X				

	Financement d'actions de sensibilisation et d'autres programmes visant à renforcer la prévention de toutes les formes de travail des enfants, de traite et de violence à leur rencontre, y compris la violence sexuelle. Soutien au recensement, au partage et à la diffusion des meilleures pratiques en matière de suppression du travail des enfants et de réintégration, dans le circuit scolaire et dans la société, des enfants forcés à travailler ou victimes de traite ou de violence	Organisation d'actions de sensibilisation très visibles. Recensement des meilleures pratiques en matière de suppression du travail des enfants et de réintégration, dans le circuit scolaire normal et dans la société, des enfants forcés à travailler ou victimes de traite ou de violence; partage de ces meilleures pratiques avec les pays ou les régions concernés. Établissement d'une norme claire indiquant que tout travail des enfants enfreint leurs droits et recours à cette norme pour décourager le travail des enfants.	Appel d'offres	X	X			
	Soutien de programmes pilotes et d'autres programmes permettant de mettre en œuvre des moyens d'empêcher l'exploitation des enfants et de les réintégrer dans la société, sur la base des meilleures pratiques recensées.	Soutien de projets pilotes permettant de mettre en œuvre des moyens d'empêcher l'exploitation des enfants et de les réintégrer dans la société, dans les pays où les indicateurs sont le plus inquiétants	Accord direct		X		X	
	Appui au recensement et à l'établissement de modèles efficaces et représentatifs en vue de faire participer les enfants à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant et soutien des programmes pilotes mettant en œuvre ces modèles.	Mise au point de modèles efficaces et représentatifs en vue de faire participer les enfants aux politiques les concernant; diffusion des expériences effectuées et soutien de projets pilotes.	Appel de propositions		X			
	Soutien à l'initiative de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail et des Nations unies touchant au réseau pour l'emploi des jeunes, et à d'autres initiatives axées sur la promotion d'un emploi productif et d'un travail décent pour les jeunes, notamment le transfert des meilleures pratiques, les actions de sensibilisation, les dispositifs alliant formation professionnelle et emploi productif, les incitations au secteur privé et les programmes portant sur des services sociaux clés.	Mise en œuvre de l'initiative touchant au réseau pour l'emploi des jeunes et d'autres initiatives encourageant activement l'emploi productif et le travail décent des jeunes, notamment le transfert de meilleures pratiques, les actions de sensibilisation, les dispositifs alliant formation professionnelle et emploi productif, les incitations au secteur privé et les programmes portant sur des services sociaux clés; mise en œuvre des meilleures pratiques, d'actions de sensibilisation et de projets pilotes concernant l'emploi productif et le travail décent des jeunes.	Appels d'offres/accord direct/appels de propositions				X	
	Financement du renforcement des capacités des ONG et des associations spécialisées dans la prévention de toutes les formes de travail et de traite des enfants, ainsi que de violence à leur égard dans les pays couverts par l'IEVP.	Rôle actif joué par les ONG et les associations dans la protection des enfants contre toutes les formes de travail, de traite, de violence et autres formes d'exploitation dans les pays couverts par l'IEVP.	Appel de propositions		X(6 IEVP)			

4,3		Accès à la culture locale, protection et promotion de la diversité culturelle					
Actions	Résultats escomptés	4,3	7,0	6,5	8,4	26,2	
Soutien des activités visant à encourager le renforcement de la culture locale, l'accès à cette culture et sa diffusion dans l'Union européenne ou les pays partenaires et, dans des cas exceptionnels, soutien à la défense du patrimoine culturel menacé à très court terme.	Soutien des festivals et manifestations culturels revêtant un caractère plurirégional; parrainage éventuel d'une récompense de l'UE décernée aux musées exemplaires ou à d'autres médias permanents qui maintiennent et encouragent l'accès à la culture dans les PMA; préservation du patrimoine culturel	Appels de propositions	X	X			
Soutien des programmes encourageant la défense de la diversité culturelle en tant qu'instrument de promotion du dialogue multiculturel et une approche plus vaste à l'égard d'une meilleure gestion des communautés pluriethniques, notamment les possibilités d'échanges culturels par-delà les frontières.	Organisation de forums internationaux, régionaux et nationaux et d'échanges universitaires et artistiques sur les thèmes de la diversité culturelle, du dialogue entre les cultures, de la préservation du patrimoine culturel, de la promotion de la création culturelle et de l'accès à la culture.	Accord direct/gestion conjointe/appeal d'offres			X		
Soutien des événements axés sur l'amélioration de la gouvernance dans le secteur culturel; traitement de questions stratégiques, telles que le financement d'activités culturelles, le recours aux partenariats public/privé et autres.	Élaboration de propositions novatrices en matière de gouvernance dans le secteur culturel, traitant notamment de questions stratégiques, telles que le financement de la protection de la culture.	Appels de propositions/accord direct				X	
Soutien des programmes qui cherchent à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et offrent aux défenseurs de cette égalité d'autres possibilités d'exprimer leurs préoccupations quant aux pratiques discriminatoires, notamment celles qui sont acceptées dans le cadre du droit coutumier.	Mise en œuvre de programmes visant à renforcer la prise en compte des expressions culturelles ethniques dans le respect des droits fondamentaux de la femme.	Appels de propositions		X			
5	Imprévus		0,0	3,0	3,0	3,0	9,0
6	«Frais administratifs sur (ex-lignes BA)» ligne n° 21 01 04 01**		6,9	6,0	6,0	6,0	24,9
7	Total		124,1	125,5	140,2	150,9	540,7
Cadre juridique			124,1	125,5	140,2	150,9	540,7

	Totaux 2007-2010	Pourcentages
Santé pour tous	300	55%
Éducation et compétences	65	12%
Égalité entre les femmes et les hommes	29	5%
Autres aspects du développement humain et soc	113	21%
Imprévus	9	2%
Gestion	25	5%
Total	541	100%

* Le mode d'exécution le plus approprié sera défini à la suite du processus d'identification de chacune des actions.

** Les crédits non utilisés doivent être redirigés vers les activités opérationnelles. les chiffres pour 2008-2010 sont des estimations qui seront modifiées conformément au vote du Parlement européen sur les budgets

*** La ventilation pluriannuelle des crédits est purement indicative; la programmation annuelle effective dépendra des niveaux annuels de financement approuvés par le Parlement européen.

Note: les imprévus doivent être réservés pour des circonstances exceptionnelles imprévues, qui doivent être définies avant la préparation des programmes de travail annuels. Les crédits administratifs non utilisés doivent être redirigés vers les activités opérationnelles. Il convient de garantir, chaque fois que possible, des synergies entre les actions soutenues dans le cadre des programmes «Investir dans les ressources humaines», d'autres programmes thématiques et les programmes-cadres de recherche de la CE.

7.3 Résumé des effets escomptés dans les divers domaines prioritaires

DOMAINE THÉMATIQUE		EFFET ESCOMPTE	INDICATEURS (autres que les indicateurs OMD pertinents)
SANTÉ POUR TOUS	Pénurie des ressources humaines dans le secteur de la santé	<p>Approbation et mise en application, par les pays confrontés à des pénuries de ressources humaines, d'un code de conduite en vue de diminuer le recrutement actif dans l'UE et de faire baisser le flux de personnel médical quittant les pays en Réseaux internationaux d'apprentissage et échanges d'informations permettant un renforcement des capacités, des transferts de compétences et favorisant un engagement plus important de la diaspora</p> <p>Approbation et mise en œuvre de normes internationales de bonnes pratiques sur les conditions de travail, sur le financement de mesures incitatives et des personnels de santé et sur la planification, le développement et le suivi des ressources humaines</p> <p>Professionnels de santé mieux formés, plus nombreux à rester ou à rentrer dans les pays où les besoins sont les plus importants et financement accru des stratégies nationales pour le développement des capacités en ressources humaines</p>	Augmentation du nombre de personnes bénéficiant d'un accès aux traitements préventifs et aux soins; amélioration de l'accès aux services de soins en matière de santé génésique et sexuelle; maintien, dans une proportion plus élevée, des professionnels de la santé dans les pays en développement
	Principales maladies dues à la pauvreté (VIH/SIDA, paludisme, tuberculose), maladies négligées et émergentes	<p>Augmentation du nombre de personnes concernées bénéficiant de l'accès aux mesures de prévention, de traitement, de soins et de soutien concernant le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose dans les pays bénéficiant du concours du GFATM, en veillant à ce que la dimension hommes-femmes de la propagation du VIH/SIDA ne soit pas négligée</p> <p>Impact visible et adéquat de la CE sur la gouvernance du GFATM</p> <p>Amélioration de l'accès à la prévention et au traitement des maladies «négligées» ou émergentes</p> <p>Réalisation de progrès en matière de recensement, de développement ou d'introduction de moyens innovants de prévention ou de traitement dans les pays en développement, concernant notamment la sensibilisation à l'importance de la prise en compte des droits de la femme dans les stratégies de prévention</p>	

	Santé et droits génésiques et sexuels	<p>Accès renforcé des femmes, des hommes et des adolescents à l'information et à l'éducation en matière de prévention et de services de santé génésique, y compris aux soins de base en matière de sexualité et de santé génésique, entraînant une diminution <u>des taux de mortalité et de morbidité</u></p> <p>Renforcement du partenariat avec la société civile en vue de promouvoir la santé et les droits génésiques et sexuels, amenant un nombre croissant de pays à progresser dans la mise en œuvre du programme d'action du Caire</p>	
ÉDUCATION, CONNAISSANCE ET COMPÉTENCES	Égalité d'accès à un enseignement élémentaire de qualité pour les enfants difficilement scolarisables	<p>Adoption de nouvelles politiques en faveur de l'égalité d'accès à un enseignement élémentaire de qualité et progrès dans leur mise en œuvre par les pays faisant de l'éducation une priorité de leur développement</p> <p>Plus grande égalité d'accès à l'enseignement dans les pays affichant les indicateurs les plus inquiétants dans ce domaine</p> <p>Meilleures connaissances et prise de conscience à l'échelle mondiale des problèmes et solutions dans ce domaine</p>	<p>Égalité d'accès à un enseignement élémentaire universel pour les garçons et les filles; accroissement du nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle débouchant sur un emploi, donnant lieu à une réduction de la pauvreté</p>
	Amélioration des possibilités d'enseignement et de formation professionnels	<p>Renforcement de l'enseignement et de la formation professionnels et meilleure intégration de ceux-ci dans le système <u>éducatif global</u></p> <p>Transfert et test, au moyen de programmes pilotes, d'approches innovantes visant à faire bénéficier de l'enseignement et de la formation professionnels les personnes travaillant dans l'économie formelle et informelle, en particulier les femmes et les jeunes, dans le but de promouvoir un changement systémique au niveau national dans ce domaine</p> <p>Amélioration des connaissances sur les obstacles et les moyens de faire face aux obstacles à l'introduction de systèmes d'enseignement et de formation professionnels ou au renforcement des systèmes existants, en vue de poursuivre la programmation et la mise en œuvre</p>	
ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	Égalité entre les femmes et les hommes et droits des femmes	<p>Poursuite active du programme d'émancipation des femmes entraînant une budgétisation de l'égalité entre les femmes et les hommes et amélioration au moins partielle de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les pays affichant les <u>indicateurs les plus inquiétants</u></p> <p>Sur la base des données collectées, mieux recenser les problèmes en vue de dialogues politiques plus efficaces, car mieux renseignés, au niveau national, afin de garantir les droits des femmes</p>	<p>Niveau accru de représentation politique des femmes; amélioration des cadres juridiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan économique</p>

		Harmonisation et coordination internationales des politiques relatives à l'efficacité de l'aide promouvant les droits des femmes	
AUTRES ASPECTS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	Promotion de l'emploi, du travail décent et de la cohésion sociale	Améliorer la compréhension, par les parties prenantes, des aspects essentiels de la promotion du travail décent, de l'emploi et de la cohésion sociale conduisant à une participation plus active des parties prenantes aux initiatives concernant le travail décent.	Déclin de la proportion de personnes vivant dans la pauvreté; adoption et mise en œuvre de réglementations garantissant le travail décent et la protection des enfants contre l'exploitation; meilleure protection du patrimoine culturel et de la diversité
		Amélioration des capacités des pays partenaires à intégrer dans leur programmation nationale des éléments du programme en faveur du travail décent et d'autres initiatives ayant trait aux aspects sociaux de la mondialisation.	
		Renforcer la capacité des pays en développement à optimiser les bénéfices et à minimiser les coûts de la mondialisation, en se servant du commerce comme d'un outil visant à garantir le travail décent et à permettre l'intégration sociale.	
		Élargir et rendre plus cohérente la mise en œuvre du programme en faveur du travail décent, augmenter le niveau de cohésion sociale dans les pays en développement et combler le fossé qui existe entre les femmes et les hommes au niveau des conditions de travail.	
		Faire en sorte que le personnel des délégations de la CE comprenne mieux les questions liées au travail décent et dispose de capacités accrues pour mieux intégrer les travaux sur le travail décent dans les projets et les programmes.	
	Protection des enfants et des jeunes et promotion de leur participation au développement	Amélioration des connaissances et suivi périodique de la situation par pays	
		Renforcement des réseaux et des mécanismes participatifs de représentation des enfants dans les pays en développement	
		Élaboration et application de normes claires pour la protection des droits des enfants	
		Amélioration des conditions dans lesquelles les enfants peuvent suivre un enseignement à temps plein et être réintégrés dans la société.	
		Amélioration de la prévention du travail des enfants et de toute autre forme d'exploitation.	
		Amélioration au niveau de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en œuvre de politiques nationales en matière d'emploi des jeunes.	

	Accès à la culture locale; protection et promotion de la diversité culturelle	Amélioration de l'accès des habitants des pays en développement à la culture (locale et étrangère) et de leur appropriation de leur propre culture, parallèlement à la promotion des droits de la femme.
		Augmentation des flux de production culturelle des pays en développement vers l'UE et d'autres pays en développement.
		Renforcement de la capacité à préserver, rendre accessible et utiliser le patrimoine et la création culturels et à les intégrer dans la vie locale. Amélioration de la protection des DPI en matière de production culturelle des pays en développement.
		Amélioration des canaux d'échanges culturels, en particulier vers les pays et régions reculés ou isolés.
		Amélioration des réseaux d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, de la formation et du débat sur la diversité culturelle, des conditions de création, de production, de préservation et d'appropriation du patrimoine, ainsi que de la promotion des droits et des intérêts des
		Amélioration du suivi de la diversité culturelle et de l'alerte rapide face à toute menace pour la diversité culturelle dans les pays en développement.